

CONFIDENTIEL

ACCORD PRE-ELECTORAL

Les soussignés, représentants des partis politiques désignés dans cet accord pré-électoral et dans le cadre de la participation mise en place dans le Royaume de Belgique conviennent, si l'électeur le permet, c'est-à-dire que nous, représentants des partis politiques signataires, décidons souverainement en signant le présent document de la combinaison que nous voulons réaliser au détriment d'une autre tout aussi possible en regard des résultats des élections à venir à.....

Si une formation politique décide de rompre cet accord, elle sera considérée comme traître et l'électeur devra aussi s'accommoder d'une autre combinaison de partis politiques dirigeants, comme nous le déciderons alors.

Nous agissons toujours dans le plus grand respect de la démocratie, dans le cadre du système mis en place, et décidons que les fonctions et attributions des uns et des autres seront conformes à ce qui est mentionné ci-dessous :

<u>Untel</u>	<u>Du Parti</u>	<u>Poste ou fonction</u>
.....
.....
.....
.....

Nous nous sommes réunis (lieu ou chez).....

A Pour en convenir.

En présence de,,

Noms et Signatures